

# JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

## Le procès de Justin Ndoundangoye renvoyé au 26 novembre

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

Le procès de l'ancien ministre des Transports et des Travaux publics (TP), Justin Ndoundangoye, n'a pas pu se tenir hier. À la demande de ce dernier, via ses conseils, l'audience a été renvoyée au 26 novembre prochain. Le prévenu estimant ne être pas prêt pour plaider. L'ex-député de Franceville présent à la barre en compagnie d'un cadre de l'Autorité de régulation des transports ferroviaires (ARTF), Jean-Aimé Nziengui, est poursuivi pour prise illégale d'intérêts, concussion, complicité de concussion, association de malfaiteurs.

Les raisons de ce renvoi sont

évoquées par Me Cédric Maguisset, avocat du prévenu. D'après lui, " M. Ndoundangoye dispose d'un certain nombre de pièces que nous devons communiquer à la partie adverse, parce que le principe du contradictoire doit être sauf. Et en plus, malheureusement mon client n'a pas eu assez de temps pour préparer sa défense. Il a reçu l'avis d'audience, mardi dernier, pour une audience qui se tient le vendredi. Et comme vous savez qu'à la prison centrale, la visite des avocats est réglementée, donc je n'ai pu le rencontrer que mercredi après-midi. Or le dossier est assez volumineux. Et pour terminer, jusqu'à ce jour, je n'ai pas copie de l'entier dossier. Ce qui fait en sorte que je n'ai pas

l'intégralité des déclarations des uns et des autres dans ce dossier. Je n'ai que les déclarations de mon client, mais pas celles de l'autre partie. Entre autres, le liquidateur de l'Octra, dont j'ai découvert les déclarations en partie dans l'ordonnance de renvoi, notamment sur les procès-verbaux et l'interrogatoire au fond. J'aimerais avoir l'entier dossier, afin de bien préparer la défense de mon client ". Aussi, Me Maguisset a-t-il promis qu'ils seront prêts le 26 novembre prochain. Et le conseil de conclure : " J'ai la ferme conviction que le tribunal nous suivra, parce que nous ferons la démonstration de ce que les faits à tort retenus contre M. Ndoundangoye sont dénués de tout fondement. "



Photo: PPI/Prince Jackson/L'Union

**Justin Ndoundangoye reviendra à la barre le 26 novembre prochain.**



**ODILE PADOU  
PAMBOU (ODINA)**  
13 NOVEMBRE 2020 - 13 NOVEMBRE 2021



Un an déjà que Odile PADOU PAMBOU (Odina) nous a quittés, pour rejoindre la lumière éternelle.

❧

« QUE LA PAROLE DE CHRIST HABITE EN VOUS, DANS TOUTE SA RICHESSE ! INSTRUISEZ-VOUS ET AVERTISSEZ -VOUS LES UNS LES AUTRES EN TOUTE SAGESSE, PAR DES PSAUMES, PAR DES CANTIQUES SPIRITUELS, CHANTEZ POUR LE SEIGNEUR DE TOUT VOTRE CŒUR, SOUS L'INSPIRATION DE LA GRÂCE » (COLOSSIENS 3 : 16)

❧

« Où que je me trouve, vous me reconnaîtrez au pas du vent, dans les feuilles, au rayon du soleil, traversant vos demeures, avec le même doux regard de mère. » (Odina)

